

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MARS 2022

TAROT CLUB DES DEUX CAPS

Au 1^{er} janvier 2022, l'association comprend 36 adhérents.
La majorité absolue des membres était présente.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu, salle Pierre POLLET à Marquise.

Le président ouvre la séance à 18h35 en présence de Monsieur Le Maire de Marquise, qui nous fait l'honneur de participer à l'Assemblée Générale

ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'exercice 2021
- Prévisions pour l'année 2022
- Présentation du Bilan comptable 2021 et prévisionnel pour 2022
- Renouvellement du Bureau
- Questions diverses

SYNTHESE

Après lecture de l'ordre du jour, le Président remercie Monsieur Le Maire de sa présence. Le Président remercie également Monsieur le Maire de Marquise pour les prêts généreux des Salles Pierre POLLET, Salle rue de la Ruelle et SIMONE SIGNORET qui contribuent au développement du club et au maintien de son atmosphère conviviale.

Le Président remercie toutes les personnes du club pour leurs investissements lors des différentes manifestations organisées par celui-ci et lors des réunions du vendredi soir qui restent toujours conviviales et appréciées.

Il tient à remercier plus personnellement Mercédès, Brigitte et Michel pour leur très grande disponibilité et le service rendu au club.

Le Président communique, ensuite, les résultats des différents licenciés du Club, en 2021 et début 2022.

Le président précise que le Club Tarot des 2 Caps se décompose de :

- 4 Licenciés au club mais non-adhérents
- 10 Adhérents au club
- 26 Licenciés et adhérents au club

BILAN 2021

- 14 septembre : Individuel sénior, 9 inscrits, pas de qualifiés (salle Pierre POLLET)
- 25 septembre : Libre par 4, 4 équipes, pas de qualifiés (Salle de Leubringhen)
- 23 octobre : Quadrette D1 (salle Pierre POLLET)
- 13 novembre : Quadrette D2
- 27 novembre : Libre duo, Francine et Jean-Michel remplaçants qualifiés mais informés trop tardivement pour organiser le voyage à Vichy
- 4 décembre : Duplicata PROMO, Paul 2^{ème}, qualifié pour Evian fin mai
- 18 décembre : Duplicata 2^{ème} séries, aucun inscrit
- 6 CAP TAROT avec une moyenne de 12 tables

PREVISOINS POUR 2022

Paul s'est qualifié au Libre sénior du 18 janvier et se rendra à Salies du Salat fin mars
Eugène s'est qualifié au Libre Pontarlier du 29 janvier et se rendra à Pontarlier mi-avril

Sandrine s'est qualifiée à la Triplette D1 du 12 mars et se rendra à Vichy début juin

- 20 CAP TAROT
- Continuité du challenge club 2021 en 2022 car le nombre de tournois du vendredi est trop faible
- Forum des Associations Non-Sportives
- 03/05 Organisation de l'individuel sénior
- Festival de Tarot, les 23,24 et 25 septembre
- 29/10 Organisation du libre duo et loto le lendemain avec l'association du tennis de table

Une journée de lac de Landrethun ainsi qu'un repas en octobre à la Hêtraie sont prévus

BILAN COMPTABLE 2021

Monsieur Serge WASELIN, Trésorier, présente le bilan 2021.

Le résultat se monte à 976.31€.

La tenue des comptes est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

BUDGET PREVISIONNEL POUR 2022

Après présentation par le Trésorier, le budget prévisionnel pour 2022 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

RENOUVELLEMENT BUREAU

Suite aux démissions de Mme Agnès SAUSSEAU, M. Jean-Jacques d'HERBOMEZ et de M. Franck MARECHAL, le Président prend les candidatures.

Mme Christelle BOUDET est élue à l'unanimité.

Mme Marie-Claire ROBERT est élue à l'unanimité.

Mme Marie-Agnès FASQUELLE est élue à l'unanimité.

Le Bureau comporte 12 membres, nombre maximal comme le prévoit les statuts.

QUESTIONS DIVERSES

Est-il légitime qu'un joueur non-adhérent puisse jouer le tournoi avec engagement du dernier vendredi du mois ?

NON à la majorité des voix. Pour cette raison, aucun joueur externe ne sera admis le dernier vendredi du mois.

Pourrait-t-on procéder à une redistribution des mises moins importante lors des CAP TAROT ? (Actuellement 100% hormis challenge CAP TAROT)

NON à la majorité des voix.

Pourrait-on augmenter la participation du tournoi à 3€ du dernier vendredi du mois en la passant à 5€ ?

NON à la majorité des voix.

Le vendredi, est-il possible de démarrer à 19h plutôt que 19h30 actuellement ?

NON à la majorité des voix. La question sera posée après réflexion de certains adhérents.

CONCLUSION

MOTS DU MAIRE DE MARQUISE

Monsieur le Maire remercie le TC2C pour son dynamisme et réaffirme son soutien technique dans le cadre des activités du Club et de son développement.

Il remarque avec bienveillance que l'activité du club est soutenue.

Il tien à s'excuser pour les fermetures de salle en raison de la pandémie de Covid-19.

Monsieur le Maire réitère son soutien et prendra position favorablement lors de l'octroi de la subvention annuelle dont il prend acte de l'augmentation demandée par le club.

Il termine en nous souhaitant bonne continuation.

MOTS DU PRESIDENT DU CLUB

Pour conclure, Le président remercie l'ensemble des participants et les invite à se diriger vers le buffet pour prendre le pot de l'amitié.

La séance est clôturée à 19h55 par le Président.

Le Président
Paul SAUVAGE

Handwritten signature of Paul Sauvage in black ink.

Le secrétaire
Alain VETTEN

Handwritten signature of Alain Vetten in black ink.